DLP-4-2-88007802

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE – SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX.



Avertissements agricoles®



Abonnement annuel: 180,00 F
à l'ordre
Régisseur de Recettes
D.R.A.F. du Nord Pas-de-Calais

SERVICE REGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS
Cité Administrative - 59048 LILLE Cedex - Tél. (20) 52.00.25

STATION D'AVERTISSEMENTS
LABORATOIRE REGIONAL D'ANALYSES PHYTOSANITAIRES
Z.A.L. - Rue Roger-Salengro - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. (21) 28.27.27

ISSN 0757-6609 Imprimerie de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie - Directeur-gérant Ch. de la MESSELIERE - © Service de la Protection des Végétaux Arras 1985 - Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

spécial grandes cultures

BULLETIN TECHNIQUE N° 2 DU 1er FEVRIER 1988

ESCOURGEONS : Mosaïque
Symptômes très nets

BLES : Mouches grises
Evolution importante

9 FEVRIER 1988 : Réunion Technique



POUR LES AVERTISSEMENTS TELEMATIQUES APPELEZ le 36 15 CODE ARTEL

ESCOURGEONS

MOSAIQUE JAUNE DES ESCOURGEONS

En raison des températures exceptionnellement douces de l'hiver, les premiers symptômes de Mosaïque Jaune sont déjà observés dans certaines parcelles.

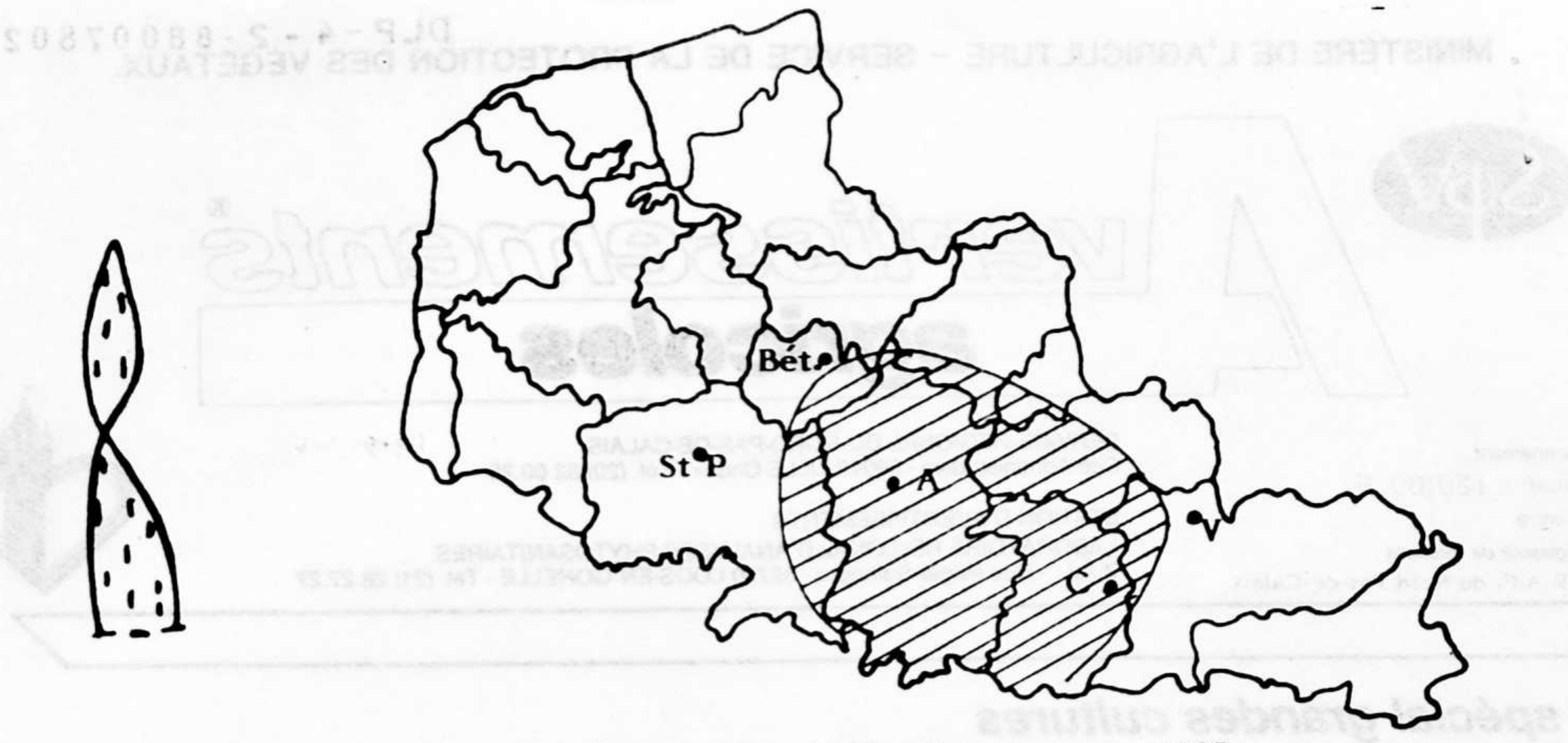
Au niveau de la parcelle, on remarque de larges bandes ou plaques jaunes, le plus souvent dans le sens du travail du sol. L'observation précise des plantes jaunes révèle des symptômes en tirets jaunes translucides au milieu des feuilles et surtout des jeunes feuilles.

Les régions traditionnellement contaminées sont bien connues : Cambrai, Arras, Bapaume, Lens en priorité (cf carte). L'utilisation des variétés tolérantes (Exemple : Express, Gaulois, Franka, Birgit, etc...) est devenue courante dans ces secteurs, c'est la meilleure méthode de lutte possible.

Les autres secteurs (en dehors de la zone hachurée de la carte) ont parfois révélé quelques parcelles atteintes. Dans ces secteurs, il convient de faire le point régulièrement sur l'extension possible de la maladie, aussi nous demandons à toute personne observant des parcelles probablement contaminées de bien vouloir répondre à l'enquête ci-jointe et de nous transmettre le cas échéant un échantillon de plante atteinte.

Cette enquête peut également concerner les parcelles en variétés tolérantes qui pourraient présenter des symptômes graves de maladie. Dans ce cas, nous envoyer obligatoirement un échantillon.

P.1.121



Symptômes en tirets

Répartition de la Mosaïque jaune en 1987
(secteurs où la maladie est généralisée)

BLES

MOUCHE GRISE

SITUATION et EVOLUTION

Le tableau ci-après regroupe les observations réalisées chaque jour sur 5 parcelles à très haut risque.

Les résultats sont exprimés en %.

Semaines	Oeufs viables	Oeufs non viables	Diapause non levée	Diapause levée	Oeufs éclos
4 au 8 janvier	36	64	32,5	47	20,5
11 au 15 janvier	49,5	50,5	33,5	39	27,5
18 au 22 janvier	54,4	45,6	53,6	33,3	13,1
25 au 29 janvier	59,2	40,8	26,6	62	11,4

Les blés sont entre les stades 3 feuilles pour les semis de décembre à début tallage pour les semis plus précoces. Dans l'ensemble, ils sont bien implantés et en bon état végétatif.

L'étude de l'évolution des mouches montre une éclosion précoce mais très progressive (pas de blocage par le gel et explosion dès réchauffement comme les années précédentes). La situation de cette année est exceptionnelle compte tenu des conditions climatiques douces. On peut penser que le phénomène sera très progressif. Toutefois plusieurs éléments :

- l'observation d'une forte levée de diapause actuelle après un premier "flot" d'éclosions
- l'observation des premières pénétrations et symptômes sur T2 et sur T4 A (= sans capfos)
- le stade des blés, peu tallés (1 pénétration = 1 pied perdu)
- les pluviométries importantes ayant pu lessiver en partie les traitements de semence

laissent à penser que dans les zones à fortes populations d'oeufs (limitées cette année : cf avertissement précédent) les risques augmentent ; l'opportunité d'une intervention sera à examiner très sérieusement dès l'accélération des phénomènes d'éclosions et de pénétrations (cf prochains bulletins écrits et télématiques 3615 ARTEL).

En 1987 des autorisations d'emploi avaient été accordées, cette année les spécialités passent "l'épreuve" des dossiers d'homologation.

A ce jour, seul le Folimate (ométhoate) est autorisé à 2,6 l/ha. Ce produit a à la fois une efficacité sur les larves dans le sol et sur les larves dans les plantes.

Il convient de noter que lorsque l'on voit le symptôme, la plante (ou talle) est perdue.

ENQUETE SUR LA REPARTITION DES MOSAIQUES
TRANSMISES PAR LE SOL
ESCOURGEONS - 1988

Remplir une fiche par parcelle

NOM et adresse du technicien : ....

....

NOM et adresse de l'Agriculteur : ....

....

LOCALISATION de la parcelle : ....

Type de sol : .... Draine-t-il bien ? ☐ oui ☐ non

P.H. : ....

Teneur en matière organique (sur plusieurs années si possible) : ....

Apport de boues de lavage de sucreries ? ☐ oui ☐ non

VARIETE cultivée cette année : .... Date de semis : ....

Première date d'observation de la maladie cette année sur la parcelle : ....

IMPORTANCE DES SYMPTOMES (ex. : plantes isolées, taches, parcelle entière...) :

....

....

Localisation dans la parcelle : ....

ROTATION :

ANNEE	PRECEDENT	VARIETE (uniquement pour les céréales)
1987		
1986		
1985		
1984		
1983		
1982		
1981		
1980		
1979		

OBSERVATIONS :

Fiche à retourner à l'adresse suivante : SRPV Nord Pas-de-Calais
"Enquête Nationale Mosaïque"
BP 47 62750 LOOS-EN-GOHELLE

Les échantillons sont à adresser de la même manière.

P 122